

0373

Paris, le 1/09/2025

Décision portant délégation de signature de la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour la réalisation d'une opération particulière

La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.452-3, D.452-8 et D.452-11 ;

Vu le décret du 26 juillet 2023 modifié, portant nomination de Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE en qualité de directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2025 fixant la liste des établissements d'enseignement français et des instituts régionaux de formation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu le contrat de recrutement de Mme Kroes Valérie, en qualité de cheffe d'établissement du Lycée français Jean Renoir de Munich – Allemagne à compter du 01/09/2025.

Décide :

Article 1er : Madame Valérie Kroes, cheffe d'établissement, est autorisée à signer le marché suivant :

- « prestation d'externalisation de la gestion de la paie des personnels de droit local »

Ce marché est attribué à la société Steuerberaterin Renate Schnürch pour une durée de 1 an du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026 avec possibilité de reconduction (3 tranches de reconduction possibles). Le siège social de la société se trouve Nymphenburger Straße 1, 80335 Munich.

Le montant du marché pour la durée 1 an est de 116 735 € ht pour un montant prévisionnel de 138 914,65€ TTC.

Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur son site internet.


Claudia SCHERER-EFFOSSE